

TVA immobilière : les bases utiles

FORMATION ALUR : 2 HEURES

PUBLIC CONCERNÉ

Agents immobiliers, administrateurs de biens, syndics de copropriété, débutants en immobilier.

PRÉ-REQUIS

Agents immobiliers, mandataires indépendants et tous professionnels du secteur détenteurs de cartes professionnelles (T, G, S).

MOYENS TECHNIQUES

Plateforme en ligne accessible 24h/24 et 7j/7, depuis ordinateur, tablette ou smartphone.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

QCM à la fin de chaque chapitre pour valider les acquis et attester des compétences développées.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Demandes d'adaptation : contact@esfi.fr

SUPPORT

Nos responsables pédagogiques sont joignables 5j/7 sur contact@esfi.fr

Objectifs et compétences visées

- Comprendre et maîtriser les règles de la TVA appliquées à l'activité immobilière.
- Éviter les erreurs lourdes de conséquences : redressements fiscaux, perte de rentabilité ou mauvaise information client.
- Identifier les situations soumises à TVA, appliquer les bons régimes et sécuriser les transactions sur le plan fiscal.

Contenu de la formation

- Fonctionnement général de la TVA : TVA collectée, déductible, taux, exonérations et neutralité pour les entreprises
- Calcul HT/TTC, crédit de TVA et impact sur la trésorerie d'entreprise
- Régimes d'imposition : franchise en base, régime simplifié et régime réel normal
- Déclarations, acomptes, seuils d'application et conditions d'accès aux différents régimes
- TVA et acquisition de terrains à bâtir : conditions d'exonération, engagement de construire, livraison à soi-même
- Vente d'immeubles neufs, VEFA et droits d'enregistrement réduits en cas de TVA
- Locations immobilières : régimes soumis à TVA, exonérations et option à la TVA
- TVA sur les activités d'intermédiation : commissions des agents et négociateurs immobiliers